

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 10.24.2014

Solution d'aniline

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Solution d'aniline

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: AN2900SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Irritant

Sensibilisation de la peau, catégorie 1
Irritation des yeux, catégorie 2A



Risque pour la santé

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition répétée, catégorie 2
Cancérogénicité, catégorie 2
Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2

Mentions d'avertissement : Attention

Mentions additionnelles de danger:

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Provoque une grave irritation des yeux.

Susceptible de causer des anomalies génétiques.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Demander des instructions spéciales avant l'utilisation.

Ne pas manipuler avant que toutes les précautions aient été lues et comprises.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Bien se laver la peau après utilisation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas avoir l'autorisation de sortir hors de la zone de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

Solution d'aniline

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
Stocker dans un endroit fermé à clé.
Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 62-53-3	Aniline	1 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	99 %
		Pourcentages par poids

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. Maintenir les voies ariennes non obstruées.

Après contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés: Aucun(e)

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 10.24.2014

Solution d'aniline

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8. Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement.

Informations supplémentaires (précautions):

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion. Couper les sources d'inflammation. Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels. Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Précautions environnementales:

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne devrait pas être libéré dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels). Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé. Entreposer loin d'aliments.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

62-53-3, Aniline, ACGIH VLS : 2 ppm.
62-53-3, Aniline, OSHA LEP : Valeur MPT 5 mg/m3.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

Protection respiratoire:

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection oculaire:

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Mesures générales d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Effectuez un entretien de routine. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

Solution d'aniline

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	0 Vol % 0 Vol %
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	2,3 kPa (at 20 °C) ou 23 hPa (17 mmHg) à 20 °C (68 °F)
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	0,62 (Air = 1)
Valeur pH:	7 [Neutre] (solution/eau 1%)	Densité relative:	1 (Eau = 1)
Point de fusion / congélation:	0 °C	Solubilités:	Aucun(e)
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Sans objet	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: 0,952 mPas à 20°C
Densité à 20°C:	1 g/cm ³ (8,345 lbs. /gal) à 20 °C (68 °F)		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter:

Entreposer à l'écart des comburants et des bases et acides forts.

Matériaux incompatibles:

Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Orale:

LC50 oral- mouse- 464mg/kg.

Dermique:

DL50 Dermique - Lapin - 820 uL/kg (0,82 ml/kg).

Inhalation:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

Solution d'aniline

LC50 inhalation- mouse- 175ppm/7H (175ppm).

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Dommages/irritations oculaires sévères:

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau:

Exposition prolongée ou répétée peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale:

Susceptible de causer des anomalies génétiques

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Invertébrés aquatiques, CE50 - Daphnia magna - 600 ug/L - 24 heures.

Poissons, CL50 - Pimephales promelas - 60 mg/L 72 heures.

Persistance et dégradabilité:

Facilement dégradable dans l'environnement.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol:

La solution aqueuse est mobile dans le sol.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11).

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1547

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Non-vrac:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 10.24.2014

Solution d'aniline

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Aniline.

Classe de risques: 6

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Aniline.

Classe de risques: 6

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Non

Commentaires:

Aucun(e)



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

62-53-3 Aniline.

RCRA (Code de déchets dangereux):

62-53-3 Aniline.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

62-53-3 Aniline: répertorié.

7732-18-5 Eau: répertorié.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

62-53-3 Aniline 5,000 lbs.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

62-53-3 Aniline.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

62-53-3 Aniline: répertorié.

7732-18-5 Eau: répertorié.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 10.24.2014

Solution d'aniline

FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.